

<https://cc-argonautes.com/spip.php?article14>

Conditions d'adhésion

- Le Club -

Date de mise en ligne : mercredi 4 mars 2015

Copyright © Club Croisière Les Argonautes - Tous droits réservés

L'adhésion au Club Croisière Les Argonautes est ouverte à tous, sans aucune restriction, hormis l'autorisation des adultes responsables pour les mineurs.

Elle est annuelle, depuis le jour de l'inscription (qui commence le 1^{er} octobre) jusqu'au 30 septembre de l'année suivante.

Elle permet de participer à toutes les activités du Club.

Pour adhérer, il est demandé de prendre contact avec le club, en fournissant :

- nom
- prénom,
- adresse postale,
- adresse mail
- téléphone
- date de naissance

de payer la cotisation annuelle :

Pour l'année 2019,

l'adhésion au club est :

- de 65 € par an pour toute adhésion
- de 48 € par an pour l'adhésion d'un membre de la même famille Ã partir du troisième.

Si l'on navigue, que ce soit sur le Lac du Der ou en mer,, de prendre une licence de la FFV :

- pour un adulte : 58,50 €
- pour un mineur : 28,50 €
- pour une journée, adulte ou mineur : 15 €
- pour 4 jours, adulte ou mineur : 29 €

La licence FFV est valide du 1^{er} janvier au 31 Décembre.